

FAQ - Questions fréquemment posées

Vous recherchez une information ? Les questions les plus fréquemment posées sont recensées dans notre FAQ selon différents thèmes. Un lien « Poser une question » situé en bas de page vous permet également de nous écrire si vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question.

Affichage des résultats 216 à 219 sur 219 au total.

EAUX PLUVIALES

En cas d'inondation sur ma propriété, que dois-je faire ?

Si les eaux du domaine public ont inondé votre bien, vous devez contacter votre assureur pour déclarer le sinistre. Un expertise sera établie à votre domicile pour estimer vos dommages.

En cas d'urgence, contactez les services de secours.

RÉSEAU DE CHALEUR

Quel est l'avantage pour les habitants de se raccorder à un réseau de chaleur ?

Il n'y a pas de raccordement aux maisons individuelles, la priorité est donnée aux gros ensembles et aux plus gros consommateurs en énergie (comme par exemple les logements collectifs). Quand le réseau principal sera réalisé, des demandes de raccordements pourront être étudiées, notamment par les copropriétés en lien avec [Tnergie](#).

La facture diminue de 5 à 15 % par rapport aux énergies fossiles pour les futurs abonnés.



SEMAINE SCOLAIRE, VACANCES SCOLAIRES

Quelles sont les dates des vacances scolaires ?

Retrouvez [le calendrier des vacances scolaires](#).

NATATION

Quels sont les horaires et tarifs des piscines de Brest ?

Les horaires et tarifs sont disponibles sur les pages [des piscines de Brest métropole](#).

Les piscines concernées sont :

- > Piscine Buisson
- > Piscine Foch
- > Piscine Kerhallet
- > Piscine Recouvrance
- > Piscine Saint-Marc



Votre question n'a pas trouvé de réponse ?
Contactez-nous !

[POSER UNE QUESTION](#)

Dernière mise à jour le : **29 April 2021**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30